



EN SÉCURITÉ DANS LE MONDE VIRTUEL

Que ce soit à la maison, à l'école, à la bibliothèque, chez des amis ou au café du coin, Internet est maintenant omniprésent dans la vie des enfants et des adolescents.

Bien qu'elle comporte de nombreux avantages, la navigation sur le Net comporte également son lot de risques.

Comme parent, il est essentiel de bien les connaître afin d'être en mesure d'assurer la sécurité de vos enfants dans le monde virtuel. Les conseils de prévention suivants vous aideront à atteindre votre objectif :



- Établissez avec vos enfants, une liste de règles concernant l'utilisation d'Internet.
- Installez l'ordinateur dans un endroit central de la maison afin de pouvoir superviser facilement leurs activités lorsqu'ils sont en ligne.
- Encouragez-les à vous aviser s'ils voient des choses qui les effraient ou les mettent mal à l'aise, ou s'ils sont victimes de harcèlement ou d'intimidation.
- Apprenez-leur à protéger leur vie privée et à ne jamais donner d'informations personnelles sur eux ou leur famille sans votre autorisation. Si on les encourage à donner leur nom pour « personnaliser » leur accès à un site, conseillez-leur d'employer un surnom.
- Considérez les logiciels de contrôle parental comme une mesure supplémentaire de sécurité qui ne doit en aucun cas remplacer la supervision parentale.

Comme les dangers potentiels varient selon l'âge des enfants, nous vous invitons également à prendre en considération les consignes de sécurité suivantes :

5 à 7 ans

- Ne laissez jamais des enfants de cet âge seuls en ligne.
- Personnalisez leur environnement Internet en créant une liste de « favoris » qu'ils choisiront avec vous.
- L'accès aux messageries instantanées, courriels et clavardage devrait leur être interdit.

8 à 10 ans

- Procurez-vous un compte de courriel familial auprès de votre fournisseur de services Internet plutôt que de laisser vos enfants avoir leur propre compte.



EN SÉCURITÉ DANS LE MONDE VIRTUEL

- Discutez avec eux de leurs activités en ligne.
- Discutez de sexualité et de l'importance de développer une attitude respectueuse et saine. Il est fort probable qu'ils tombent un jour par hasard sur des sites pornographiques.
- L'accès aux messageries instantanées n'est pas recommandé à cet âge.

11 à 13 ans / 14 à 17 ans

- Discutez avec eux de leurs activités en ligne.
- Assurez-vous qu'ils vous préviennent avant de rencontrer des « amis » qu'ils se sont faits en ligne.
- Abordez avec eux le problème de la pornographie et orientez-les vers des sites reconnus traitant de santé et de sexualité.
- Informez-vous sur les sites Internet qu'ils visitent et assurez-vous qu'on n'y trouve pas de contenus offensants.
- Parlez-leur de l'importance d'adopter une attitude responsable. Par exemple, en partageant des fichiers ou en copiant des photos ou des textes trouvés sur un autre site Internet, ils peuvent enfreindre la Loi des droits d'auteur.
- Assurez-vous que vos enfants n'utilisent pas Internet pour répandre des rumeurs, harceler ou menacer les autres.
- Rappelez-leur qu'Internet est un lieu public et qu'ils doivent être vigilants lorsqu'ils publient de l'information ou échangent des photos et des vidéos sur les sites de réseautage social, comme Facebook par exemple.
- Demandez à vos adolescents de vous prévenir avant d'effectuer toute transaction financière en ligne, commande, vente ou achat (14 à 17 ans).
- Discutez avec eux à propos des jeux de hasard et des risques qu'ils comportent et rappelez-leur que la loi interdit aux mineurs de parier de l'argent en ligne (14 à 17 ans).

Le Réseau Enfants-Retour offre une série d'ateliers de prévention, et ce, pendant toute l'année.
Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec nous au 514 843-4333
ou visitez notre site Internet au www.reseauenfantsretour.org